

Conseil d'arrondissement du mardi 20 MAI 2025

Vœu relatif à la dénomination d'un lieu public au nom de Lili Elbe

Présenté par Thierry LE DEZ et les élu.e.s de la majorité municipale

Considérant que Lili Elbe (1882-1931), artiste peintre danoise, fut l'une des premières personnes à avoir bénéficié d'une chirurgie de réattribution sexuelle, devenant une figure emblématique de la visibilité transgenre au XXe siècle,

Considérant qu'avant sa transition, elle mena une carrière de peintre reconnue,

Considérant que, dans une époque où la transition d'identité de genre était largement ignorée, voire condamnée, qu'elle eut le courage de l'affirmer notamment lorsqu'elle décida de s'installer à Paris où elle vécut librement en tant que femme,

Considérant qu'à partir de 1930, elle entreprit une série d'opérations expérimentales en Allemagne, ce qui fit d'elle une pionnière dans l'histoire de la médecine et de la reconnaissance des personnes transgenres,

Considérant que ces interventions furent risquées et qu'elle y perdit la vie en 1931, à l'âge de 48 ans, à la suite de complications post-opératoires,

Considérant que son journal, publié à titre posthume sous le titre « *Man into Woman* », constitue un témoignage précieux sur la quête d'identité, le combat pour la reconnaissance et la dignité des personnes transgenres,

Considérant que son histoire a fait l'objet de nombreux travaux, expositions, et d'un film international, « *The Danish Girl* » en 2015, qui ont contribué à faire connaître au grand public son destin hors du commun,

Considérant que son parcours courageux, mené dans la solitude et l'incompréhension, continue d'inspirer les luttes actuelles pour les droits des personnes trans et pour une société plus juste, plus inclusive, plus humaine,

Considérant que la mémoire de Lili Elbe est aujourd'hui honorée comme celle d'une pionnière du droit à l'autodétermination de genre, dans un contexte mondial encore marqué par la discrimination et la violence envers les personnes trans,

Considérant que cette demande de dénomination en hommage à Lili Elbe s'inscrit dans l'engagement de la Mairie du 14e arrondissement en faveur de la visibilité et de la mémoire des figures LGBTQIA+, dans la continuité notamment de l'organisation annuelle du Festival des Fiertés,

Considérant enfin que célébrer Lili Elbe, c'est reconnaître la diversité des parcours de vie, la légitimité de toutes les identités, et affirmer le droit fondamental de chacun·e à vivre en accord avec soi-même.

Sur proposition de Thierry le Dez et les élu.e.s de la majorité municipale, le Conseil du 14e arrondissement émet le vœu qu'un lieu public du 14eme arrondissement soit dénommé Lili Elbe.